

## **PROPOSITION DE CANDIDATURE**

C'est en 2012 que l'**Université de Saint-Boniface** remet, pour la première fois, le Diplôme honorifique de l'Université de Saint-Boniface.

Les candidates ou les candidats retenus pour cet honneur devront être en mesure de s'exprimer en français et devront répondre à l'un ou à plusieurs des critères suivants:

- une contribution digne de mention au développement et au rayonnement de la collectivité francophone du Manitoba;
- une personne qui s'est distinguée à l'extérieur du Manitoba et, par le fait même, a honoré ses compatriotes et l'Université de Saint-Boniface;
- a accompli des réalisations exceptionnelles et durables dans son domaine de compétence ou d'activité;
- a contribué de façon exceptionnelle et remarquable à l'École technique et professionnelle ou à l'École des sciences infirmières et des études de la santé de l'USB;
- a fait une contribution à l'avancement intellectuel dans l'une des disciplines enseignées à l'École technique et professionnelle ou à l'École des sciences infirmières et des études de la santé de l'USB;
- la personnalité reconnue n'aura pas préalablement reçue de grade honorifique de l'Université du Manitoba à l'USB ou le Prix Alexandre-Taché décerné par l'USB à la collation des grades à l'Université de Saint-Boniface.

Les domaines d'activité et de compétence peuvent comprendre, sans en exclure d'autres, les services communautaires et de santé, les affaires, l'éducation et la technologie.

### **Conditions d'admissibilité**

- La priorité sera accordée aux personnes qui répondent au plus grand nombre de critères.
- La candidature de membres actuels du Bureau des gouverneurs, d'employés ou d'employées de l'Université de Saint-Boniface et de personnes élues n'est normalement pas considérée.
- Sauf dans des circonstances exceptionnelles, et ce, uniquement à la discrétion du recteur ou de la rectrice, la ou le récipiendaire du diplôme honorifique doit recevoir la distinction en personne lors d'une cérémonie de remise des diplômes. Si la candidate ou le candidat choisi ne peut assister à la cérémonie de remise des diplômes, on considérera la candidature l'année suivante.
- Un diplôme honorifique ne sera pas conféré à titre posthume, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

### **Modalités de fonctionnement et d'attribution**

Les modalités de fonctionnement et d'attribution seront les suivantes :

- normalement un diplôme honorifique sera décerné chaque année et l'USB fera tous les efforts nécessaires pour déterminer un ou une récipiendaire. En dépit de cela, il est possible que le Comité de mérite ne puisse recommander chaque année une candidate ou un candidat;
- au début de chaque année, la collectivité francophone du Manitoba sera invitée à soumettre de nouvelles candidatures accompagnées des notes biographiques requises pour appuyer la soumission au Comité de mérite;
- le Comité de mérite soumet un rapport au Sénat des candidates et des candidats pour les diplômes honorifiques décernés par l'Université à sa collation des grades;
- à sa réunion de mars, le Sénat établira une liste de candidatures qu'il approuve par vote secret et avec une majorité d'un minimum de deux-tiers de ses membres.
- la présidence du Sénat, en consultation avec la direction de l'École technique et professionnelle ou avec le décanat de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, choisit la ou le récipiendaire parmi la liste

confidentielle de candidatures; le rectorat communiquera avec la candidate ou le candidat à savoir si elle ou il accepte le prix;

- le prix sera décerné à la première cérémonie de remise des diplômes de l'École technique et professionnelle et de l'École des sciences infirmières et des études de la santé à l'Université de Saint-Boniface suivant cette réunion;
- le ou la récipiendaire soumettra une liste des personnes qu'il ou elle aimerait que l'USB invite à la cérémonie ainsi qu'une photo récente qui accompagnera l'annonce publique de sa nomination au prix;
- le ou la récipiendaire fera partie du cortège à la cérémonie de la remise des diplômes; le prix lui sera remis par la rectrice ou le recteur; le ou la récipiendaire aura l'occasion d'adresser brièvement la parole à l'assemblée, si il ou elle le désire;
- en temps normal, la personne initiant la candidature rédigera le texte du parchemin;
- le Bureau des gouverneurs invitera le ou la récipiendaire, avec son conjoint ou sa conjointe, à un banquet de reconnaissance, normalement tenu après la première collation des grades de l'USB.

**CANDIDATURE PROPOSÉE (à compléter en caractères d'imprimerie)**

- Monsieur (M.)  
 Madame (Mme)  
 Mixe (Mx)

Nom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone domicile

Téléphone travail

Adresse courriel

**PERSONNE QUI PROPOSE (à compléter en caractères d'imprimerie)**

- Monsieur (M.)  
 Madame (Mme)  
 Mixe (Mx)

Nom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone domicile

Téléphone travail

Adresse courriel

Fournir des exemples précis et détaillés de la contribution de la candidate ou du candidat, y compris des réalisations exceptionnelles. Vous pouvez inclure des documents justificatifs au formulaire de candidature (par exemple : lettres, articles de journaux, attestations, etc.).

Sont inclus les documents suivants (s.v.p. cochez) :

- Lettre couverture décrivant les réalisations de la candidate proposée ou du candidat proposé et énumérant en détail les raisons spécifiques de la proposition de candidature
- Notes biographiques ou curriculum vitae de la candidate proposée ou du candidat proposé
- Lettres, attestations, etc.

**La date limite pour soumettre une candidature est le 1<sup>er</sup> mars 2022.**